



Le Conseil communal de Montagny FR  
met au concours les postes suivants :

## **deux Auxiliaires de l'Accueil extrascolaire (AES)** **taux d'activité estimé à 25 % par poste, rémunéré à l'heure**

### **Profil demandé :**

- Bon contact avec les enfants, entregent, sens de la collaboration

### **Tâches :**

#### **- Accueillir les enfants :**

Assurer l'organisation d'activités en fonction de l'âge et de l'intérêt des enfants

Assurer le bon déroulement des repas

Veiller au nettoyage et au rangement des espaces communs (cuisine, locaux de jeux)

#### **- Assurer la sécurité des enfants :**

Assurer le cheminement de l'école vers l'Accueil et vice-versa

Assurer le transfert du bus à l'Accueil et vice-versa

Assurer la sécurité des enfants lors des déplacements en général

Assurer la surveillance des activités de plein air ou à la place de jeu.

### **Nous offrons :**

- Un salaire horaire fixé selon le règlement du personnel communal
- Des prestations sociales selon le statut du personnel communal.

### **Entrée en fonction :** 1<sup>er</sup> août 2018 ou date à convenir

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur dossier de candidature avec curriculum vitae, copies des certificats, extrait du casier judiciaire récent, références et une photo, jusqu'au jeudi 29 mars 2018 au plus tard, au Conseil communal de Montagny, route des Buissons 41, case postale 60, 1774 Cousset.

Pour tout complément d'information, vous pouvez vous adresser au conseiller communal responsable, M. Wenceslas Rémié, au 078 967 84 54.